

# La France veut le retour de ses 8.000 handicapés

La volonté du gouvernement français de favoriser les « solutions de proximité » inquiète certaines familles, venues trouver un accueil moins médicalisé en Belgique.

CLARA VAN REETH

Ce lundi à dix heures du matin, Carole pliera bagages et quittera l'Espérance, le centre d'hébergement où elle réside depuis trente ans à Bon-Secours. La Française polyhandicapée sera transportée dans une institution en France, où une place s'est récemment libérée. Pour sa mère, Annette, âgée 76 ans, la nouvelle est tombée comme un couperet. Désespérée, celle-ci ne comprend toujours pas les raisons de ce choix, qui lui a été communiqué par son organisme de tutelle français début avril : « Le nouvel établissement est situé à Dunkerque, moi j'habite près de Paris, alors quel est l'intérêt ? Ma fille ne sera pas plus proche de moi... »

Ce « rapatriement forcé » a de quoi alarmer Isabelle Resplendino, présidente de l'association pour les Français en situation de handicap en Belgique, qui reçoit ces derniers mois « une demande de soutien par jour, en moyenne, de la part de familles ». Selon elle, « depuis la présidence d'Emmanuel Macron, il devient de plus en plus difficile d'obtenir des financements d'hébergement ou de transport. La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) s'est entretenue avec les régions Hauts-de-France, Ile de France et Grand-Est (les trois principales régions concernées par l'exode, NDLR), et leur aurait clairement demandé de rapatrier leurs citoyens hébergés en Belgique dès qu'une place se libérait en France ».

L'exode de Français en situation de handicap vers la Belgique est bien connu des autorités, de part et d'autre de la frontière. Confrontées à une pénurie de places d'hébergement, les familles françaises sont également séduites par la qualité de la prise en charge offerte dans les établissements wallons : plus globale, socio-éducative, et moins médicalisée qu'en France.

En 2011, cette situation a conduit à la signature d'un accord-cadre entre la France et la Wallonie, visant à améliorer l'échange d'informations sur les résidents et la supervision des établissements. Mais depuis quelques années, la France affiche clairement sa volonté d'en finir avec cet état de fait. Un plan de prévention des départs non souhaités vers la Belgique a été défini en janvier 2016. Et l'élan semble connaître un coup d'accélérateur ces derniers mois.

## Au cas par cas

Faut-il pour autant craindre le départ soudain des 8.000 Français handicapés exilés en Belgique ? « Nous n'avons pas eu d'échanges concrets avec la France quant à une éventuelle volonté de leur part de rapatrier de façon massive, et dans un calendrier bien précis, leurs résidents handicapés », rassure Sophie Rucquoy, directrice du service d'hébergement pour personnes handicapées à l'Agence wallonne pour une vie de qualité (AviQ).

L'administrateur délégué de l'Espé-

randerie, Marcel Normand, tempère également : le cas de Carole résulterait d'une procédure normale, établie par l'organisme de contrôle français (Agence régionale de santé), qui vise à « réorienter » les handicapés français après vingt ans de résidence en Belgique. La direction de l'établissement n'y voit donc pas de « pseudo volonté de rapatriement massif de l'Etat français », mais le fruit du « processus normal de l'hébergement de personnes handicapées adultes ».

Selon Vincent Billouez, directeur d'un autre établissement, situé à Peruwelz, la France userait cependant de méthodes plus « insidieuses » pour décourager les familles à s'orienter vers la Belgique : notamment « en bloquant le montant des subventions, en limitant le montant de certaines aides et en multipliant les démarches fastidieuses », comme le fait d'obtenir au préalable vingt refus d'établissements français.

Outre sa volonté affichée de favoriser des « solutions de proximité » pour ses citoyens handicapés, l'enjeu de la France dans ce dossier est aussi financier : chaque année, elle verserait quelque 470 millions d'euros aux centres d'accueil et d'hébergement

belges – le prix moyen payé par handicapé résidant en Belgique par jour étant de 170 euros, selon l'AviQ.

Et le phénomène n'est pas près de faiblir : « Il y a eu une intensification ces dix dernières années de la demande française. Pour y répondre, des établissements se sont spécialement créés en Belgique », poursuit Sophie Rucquoy.

L'éventuel départ des résidents français laisse donc craindre un manque à gagner considérable pour les institutions et centres wallons, parmi lesquels 160 accueillent majoritairement des adultes handicapés français.

D'autant que le vide ainsi créé ne profiterait nullement aux handicapés wallons (par ailleurs eux aussi confrontés à un manque de solutions d'accueil) : ces places étant intégralement financées par les autorités françaises, elles disparaîtraient tout simplement à disparaître...

« Le rapatriement ne sera sans doute pas radical et se fera au cas par cas », nuance tout de même Isabelle Resplendino. « L'inverse serait irréaliste, étant donné que les solutions d'accueil proposées par la France relèvent encore de bricolage... Il manque toujours cruellement de places, en particulier pour les handicapés les plus lourds. »

## à Blandain Des activités auxquelles ils n'avaient pas accès en France

### REPORTAGE

FRÉDÉRIC DELEPIERRE

Dans les travées des jardins de l'AS-BL Souris à la vie, à Blandain, près de Tournai, un petit groupe de résidents artistes se balade avec les deux ânes de l'institution. Alors qu'ils croisent Geoffrey et Ludovic, les deux directeurs, leur visage s'illumine. Des bonjours, des accolades, des sourires et des poignées de mains sont échangés. Quelques dizaines de mètres plus loin, rebelote avec un autre petit groupe qui nettoie l'enclos des lapins.

Souris à la vie est une structure créée voici quatre ans par Geoffrey Vanbout et Ludovic Vandenberghe Bosch qui dirigent quatre autres établissements. « Au total, nous prenons en charge 200 résidents », commente Geoffrey. « Ils sont tous artistes à des degrés divers et sont tous français. Nous travaillons avec 30 départements de l'Hexagone, dont un nous a récemment dit qu'il a 1.000 personnes

artistes en attente de placement. Si nous le voulions, nous pourrions encore créer plusieurs structures qui seraient pleines avant d'ouvrir mais nous voulons continuer à travailler à échelle humaine en connaissant tous nos résidents par leur prénom. »

#### Vacances au Puy du Fou

À la sortie du bâtiment A dans lequel une poignée de résidents regardent un film dans la salle de cinéma, Anne interpelle le duo de directeurs. « J'ai arrêté mon abonnement pour recevoir des livres », leur dit-elle en souriant. « Je me suis achetée une tablette et j'ai pris un abonnement sur Youbox comme ça, je vais pouvoir lire autant que je veux. De toute façon, avec tous mes bouquins, je n'ai plus de place dans ma chambre. »

Anne est arrivée à Blandain à l'ouverture du site. Elle semble s'y épanouir. « Pendant de longues années, j'étais dans des hôpitaux de la région parisienne », commente-t-elle. « On me

donnait des médicaments mais on ne faisait rien. Ici, je peux profiter d'ateliers d'esthétique, de cuisine ou encore de bricolage artistique. On fait de la pétanque ou du mini-golf. On fait aussi des sorties. On part bientôt pour quatre jours au Puy du Fou. On a aussi un conseil des résidents où, une fois par mois, on peut faire part de ce qu'on souhaite et de ce qui ne nous convient pas. » Cette écoute et ces échanges avec les résidents artistes, c'est ce qui fait la force des institutions belges, selon les directeurs de Souris à la vie. « En France, on catégorise les malades en fonction de leur maladie », commentent-ils. « Tous les artistes ont les mêmes soins et idem pour les schizophrènes. Or, il y a autant de formes d'autisme qu'il y a d'artistes. Chez nous, on observe, on propose en permanence des activités dans lesquelles le résident peut évoluer puis on évalue. »

Geoffrey et Ludo craignent-ils que la France rapatrie chez elle tous ses artistes exilés en Belgique? Pas le moins du

monde. « Un enfant sur cent qui naît en France souffre d'autisme. Le pays n'a déjà pas suffisamment de places pour accueillir les personnes déjà touchées actuellement et n'en construit pas », constate Ludovic. « On évoque la volonté de nos voisins de rémunérer les aidants familiaux qui s'occuperaient des malades. C'est une très mauvaise idée car ces gens ne sont pas qualifiés et l'artiste a besoin de voir des personnes différentes pour être stimulé. Nous ne sommes jamais 24 h / 24 avec les résidents. » Des critiques sont parfois émises à l'encontre des institutions qui n'accueillent que des Français. Le duo de dirigeants y répond aisément. « Nous sommes payés par la sécurité sociale française et pour certains résidents en partie par les départements qui nous les envoient. Ces 200 pensionnaires ont permis de créer 200 emplois. Si la France reprenait nos résidents, notre établissement fermerait car la Belgique n'a pas les moyens de le maintenir debout. »